

AFFAIRE N° 8

OBJET - Cession par bail à construction à l'Association "La Réunion Fraternelle" d'un terrain de 2 500 m² environ sis à la Montagne.

(M. MARCEL HOARAU QUITTE LA SALLE)

AFFAIRE RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR.

LE MAIRE : Le terrain concerné se situe bien quelque part à la Montagne, mais il ne s'agira pas de celui dont il est question ici. Et donc, nous reviendrons devant vous pour cette affaire.

---o-o-o0o-o-o---